



Montreuil, le 18 août 2020

Monsieur Luc LALLEMAND
Président Directeur Général de SNCF Réseau
15/17 rue Jean-Philippe Rameau
93210 Saint-Denis

Objet : Demande de Concertation Immédiate (DCI)

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous alerter de nouveau sur la formation à l'équipement qui est, pour nous, un sujet de haute importance.

Votre projet intitulé « Formation 2020 », prévoit une refonte totale de la formation avec notamment la fermeture de 21 centres et avec la réduction de moitié des temps de passage en unités de formation.

Pourtant, le maillage dont nous disposons actuellement sur tout le territoire national avec de nombreuses installations techniques et pédagogiques, a démontré toute sa pertinence et son efficacité.

Pour la CGT, il serait grave de concentrer la réalisation de la formation sur un nombre réduit de grands campus. Cela aurait pour conséquence de réduire le réseau de compétences nécessaires à la multiplicité des technologies et aux particularités géographiques du réseau ferroviaire.

Le passé nous montre que de telles évolutions ont été catastrophiques. Pour exemple, des cheminots allemands, présents en début d'année à Nanterre, nous ont fait part des problèmes posés par la réduction de l'offre de la formation (diminution du nombre de centres, éloignement géographique...). D'ailleurs, leur direction compte revenir en arrière.

Le remplacement des cours théoriques par du e-learning et des formations en distanciel est également prévu. Parallèlement, un second projet nommé « refonte des méthodes et des contenus », piloté par Maintenance et Travaux vise à réduire le temps de formation pour réaliser des gains de productivité au détriment de la sécurité et des conditions de travail.

Pour la CGT, avec la digitalisation et le e-learning, l'intégration des prérequis serait très variable selon les stagiaires et engendrerait des pertes de temps du fait des rattrapages qu'il serait nécessaire d'effectuer. Ce fait est déjà constaté dans les établissements, qui n'assument d'ailleurs pas la responsabilité du suivi de la formation de leurs stagiaires.



Nous le rappelons, la formation en présentiel doit être la règle. Pour les prérequis et les consolidations, ils doivent être réalisés en établissement avec des moyens optimums. Concernant les alternants, les tuteurs doivent être expérimentés et avoir tous les moyens organisationnels et matériels pour un apprentissage de qualité en termes de « cœur métier ».

Nous dénonçons un manque récurrent de formateurs, ce qui crée des tensions importantes au sein des UF et également le recours aux vacataires extérieurs retraités.

Toujours concernant les formateurs, ils ne peuvent être laissés pour compte sur ce sujet majeur. D'ailleurs, lors de la dernière convention Formation en 2017, Brigitte CAPPONI, directrice de la formation pour M&T, avait mis l'accent sur son souhait de revaloriser ce métier.

L'annonce, par la direction, de la création de nouveaux titres est tout aussi inquiétante. Elle interroge sur le contenu du cahier des charges de ces formateurs et leur connaissance dans les parcours professionnels.

Les nombreux incidents et accidents survenus depuis quelques mois démontrent que la formation est un maillon essentiel pour une sécurité de haut niveau.

C'est pourquoi, au vu de tous ces points, en vertu de l'article 4-2 du chapitre 1 du RHO826 modifié par l'avenant du 13/12/2007, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose une Demande de Concertation Immédiate afin de vous interpellier sur :

- L'arrêt du projet « Formation 2020 » ;
- Une formation de haut niveau pour les alternants ;
- Le comblement des postes vacants et l'arrêt du recours aux vacataires retraités ;
- Une Formation Initiale complète, et non par module ;
- Priorité pour des formations en présentiel ;
- La revalorisation du métier de formateur ;
- L'augmentation de l'indemnité de face à face pédagogique, de l'indemnité mensuelle de formateur ;
- Le respect des règles concernant les prévisions de congés.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Aurélien HAMON
Secrétaire Fédéral

